

Fiche de poste : Direction de l'école élémentaire Marie Curie Direction en REP+ (décharge d'enseignement de 75%)

Personnel concerné

- Enseignant du premier degré inscrit sur la liste d'aptitude à la direction d'école
- Poste soumis à un entretien préalable, déterminant pour valider la candidature

Cadre

- Ecole élémentaire de REP+
- Poste à titre provisoire, susceptible d'être vacant

Missions du poste

- Les missions habituelles d'un directeur d'école
- Les missions spécifiques liées à l'éducation prioritaire dans la collaboration avec les partenaires :
 - o coordonne et pilote le projet d'école et les projets éducatifs et pédagogiques dans le cadre du projet de réseau REP + ;
 - o élabore et renseigne les outils de suivi et de pilotage en relation étroite avec l'inspecteur de circonscription, le coordonnateur du réseau ;
 - o propose et met en oeuvre des innovations favorisant la réalisation du projet d'école et du projet de réseau REP+;
 - o apporte une attention particulière à la personnalisation des parcours, en articulant les différents dispositifs d'aide ;
 - o conduit les orientations (analyse, synthèse, évaluation) pédagogiques et éducatives en vue de l'amélioration des résultats des élèves ;
 - o pilote les partenariats destinés à ouvrir l'école sur son environnement et participe à l'évaluation des actions partenariales mises en place au sein de son école ;
 - o impulse et accompagne la réflexion sur l'importance des relations avec les familles.
 - o concourt au bon fonctionnement de la cité éducative et au développement des actions au sein de l'école.

Compétences attendues

- Connaissances approfondies dans le domaine de l'éducation prioritaire (fonctionnement, structures, dispositifs, partenariat)
- Connaissance approfondie des spécificités des publics scolarisés en éducation prioritaire
- Aptitude à animer une équipe pédagogique
- Aptitude à communiquer avec des professionnels hors éducation nationale, avec les familles
- Aptitude à construire des projets, à les mettre en oeuvre
- Aptitude à travailler dans des situations complexes, à proposer des actions innovantes
- Aptitude à gérer son temps de travail entre classe et direction
- Aptitude à accompagner les évolutions institutionnelles
- Aptitude à relayer des contenus de formations de directeurs auprès des adjoints

Conditions d'exercice

- 75% du temps de travail consacré à la direction
- 25% du temps de travail consacré à l'enseignement en classe
- Conditions spécifiques liées au REP+